

Analyser les pratiques- professionnelles dans le champ social et médico-social

L'offre d'accompagnement ARIFTS



L'analyse des pratiques constitue : « Un espace d'élaboration de l'expérience professionnelle lorsque, par un retour réflexif sur des situations jugées problématiques, il devient possible d'élucider le type d'écueils rencontrés, de mieux appréhender les réactions émotionnelles et les facteurs ayant contribué à les susciter, de repérer les voies permettant de s'engager dans d'autres modes de réponse que ceux déjà expérimentés ». Barreyre J.-Y. et Bouquet B, **Nouveau dictionnaire critique d'action sociale, DECITRE, 2006.**



Notre proposition

L'Analyse des Pratiques (APP) est une approche réflexive qui amène le professionnel, au sein d'un collectif de pairs à réfléchir au sens de son activité et de son accompagnement auprès du public. Un.e intervenant.e extérieur à la structure, formé à l'animation de groupe d'APP, vise à mettre en débat les postures professionnelles de chacun dans un esprit constructif et dans un cadre sécurisé.

Objectifs

Mettre à distance le quotidien professionnel afin de pouvoir appréhender son activité dans son ensemble et redonner du sens à ce qui est vécu

Prévenir les risques d'usures professionnelle et psychosociaux

Contribuer à l'amélioration continue de la qualité des pratiques professionnelles au service de l'accompagnement des personnes

Compétences développées

Analyser son travail et construire une approche réflexive à partir des situations abordées

Faire évoluer sa pratique et sa posture en prenant conscience de ses projections personnelles sur les situations, des émotions en jeu, des choix réalisés, des modalités et des moyens adoptés et de la portée de ses paroles et de ses gestes dans ses interactions

Nourrir la dynamique de réflexion collective et l'ancrer dans le contexte et les enjeux du secteur

Présentation

Des approches conceptuelles adaptées à vos besoins

Systemie

La lecture systémique implique que rien n'existe isolément et indépendamment d'un système. Les APP menées selon une approche systémique tendent à repérer les indices clés relatifs au système afin de contribuer à développer l'autonomie du système.

Clinique

L'analyse des pratiques à orientation clinique vise à clarifier la posture du professionnel sous l'angle des enjeux psychiques qui sont projetés sur lui. Par leur mise en lumière et leur compréhension, le processus de changement est facilité. Cette orientation va se baser sur la libre association, la résonance personnelle et collective.

Psychosociologie

La psychosociologie appliquée à l'analyse des pratiques professionnelles permet d'analyser la façon dont le comportement individuel est influencé par les groupes auxquels appartient l'individu.

Un cadre spécifique

Bienveillance et confidentialité
Absence de jugement de valeurs
Assiduité et participation active

Déroulement type d'une séance :

- Emargement
- Lors de la 1ère séance ou lors de l'arrivée d'un nouveau participant :
 - Présentations et expression des attentes
 - Présentation du dispositif d'ADP et des règles de fonctionnement
- Exposé concis de l'évolution des situations présentées à la séance précédente
- Choix des situations à traiter pendant la séance
- Traitement d'une situation :
 - Exposé de la situation sans interruption
 - Phase exploratoire
 - Phase de réflexion collective
 - Etayages théoriques
- Clôture de séance

Prérequis

Ce dispositif s'adresse à tout collectif de professionnels des métiers de la relation d'aide, d'accompagnement et du prendre soin :

- Collectifs de psychologues
- Collectifs de travailleurs sociaux
- Collectifs de médicaux et/ou de paramédicaux
- Collectifs d'équipes pluridisciplinaires
- Collectifs de cadres et responsables de services ou d'établissements

Modalités d'évaluation

L'évaluation des actions d'analyse des pratiques que nous mettons en œuvre est une nécessité et une obligation. Nous souhaitons également en faire une opportunité permettant de mesurer l'impact de nos interventions et de capitaliser les avis que nous recueillons.

A ce titre, l'ensemble des acteurs sont impliqués :

- Professionnels participants
- Intervenants en APP
- Commanditaires

Tarifs et durée

Tarifs

Nous consulter

Séances de
1h30 à 3h30

Selon vos besoins

Période de
mise en
oeuvre
12 mois

Lieu

Au sein de vos
locaux

A l'ARIFTS, 3
sites : Nantes,
Angers, Laval

Contacts

Formation continue

 formation.continue@arifts.fr



Inscrivez-vous à notre
lettre d'information
pour suivre nos
actualités



arifts.fr




Pays de la Loire